

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT CLG JEAN ZAY

11, rue J ZAY – BP 83076 - NIORT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 23 avril 2018

Année scolaire : 2017 - 2018

Numéro de séance :

Date de convocation : 23/03/2018

Présidence de : M. SANCHEZ Eric

Quorum : 13

Nombre des présents : 16 votants

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
I – Approbation du PV du CA du 08/02/2018 et du 01/03/2018.	Vote				
II – Affaires financières	Vote				
III – Informations pédagogiques					
IV – Questions divers					

Signatures

Le Président

E. SANCHEZ



Le / la Secrétaire

Sophie-A PENILLA

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 23 avril 2018

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	SANCHEZ Eric	X						
	Adjoint	NIORT Frédérique	X						
	Gestionnaire	POLI Caroline – M. Giron	X						
	CPE	BERNARD Marie-Christine	X						
								
								
Elus locaux	Collectivité de rattachement	NIETO Rose-Marie			X				
	Commune	JARRY Agnès			X				
	siège	BRUNETEAU Emmanuelle			X				
Personnalité qualifiée		BONNET Philippe	X						
Total présent			5	3					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	HOEKE Sébastien	X						
		BARDIN Bruno	X						
		PENILLA Sophie- Amandine	X						
		LEBATTEUX Gaëlle			X				
		LAKHDARI-LEPIENNE Sabrina	X						
		SALVADOR Corine			X				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	LUSSIEZ Colette	X						
Total			5	2					
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PRELOT Vincent	X						
		VENTANA Benoît	X						
		PARADIS Thomas	X						
		BIARDOUX Bruno		X		MINEAU Stéphane		X	
		CHASSERIAU David	X						
		ROBIN Christine	X						
	Elèves	SULIMAN Bredin arrivé THOMAS Tamsir	X		X	CHABOSSEAU Enzo		X	
Total			6	2			2		

Le quorum étant atteint, M. SANCHEZ ouvre la séance à 17h42

Vote du secrétaire de séance : Mme PENILLA

Vote du CA : P : 16

A : 0

C : 0

I - ADOPTION DU PV DU CA DU 8 février 2018 et du 1/03/2018

M Sanchez informe les membres du CA qu'il faut soumettre au vote le VP du 8/02/18 et du 1/03/2018.

Les PV ont été envoyés aux membres du CA le 14/03/18

Pour rappel, il y a eu un CA le 8/02/18 qui ne s'est pas tenu faute de quorum mais qu'il est nécessaire de faire un PV.

M. Sanchez met au vote le PV du CA du 08/02/18.

**Vote du CA : P : 9
A : 7
C : 0**

M. Sanchez soumet au vote des membres du CA le PV du 01/03/18, qui s'est tenu dans à la suite de celui du 08/02.

**Vote du CA : P : 12
A : 4
C : 0**

II - AFFAIRES FINANCIERES

A. Compte Financier

Mme Poli et M Giron font état des comptes du collège.

M. Giron a procédé à une analyse du compte financier, documents portés à la connaissance des membres du CA le 10/04/18

Mme Poli a établi un rapport de gestion qui comporte 2 parties :

- le CR sur l'exécution budgétaire, rédigé et présenté par l'ordonnateur
- le CR sur l'exécution comptable, préparé et présenté par l'agent comptable

M. Sanchez fait remarquer la qualité et le détail du rapport établi par Mme Poli.

Tableau synthétique projeté :

1. Section de fonctionnement
2. Section d'investissement

17h48 : Arrivée de Mme Lepienne

(17 votants)

Diminution du fond de roulement (ex-« réserves ») car présence d'un déficit de 7 046 € 87

Question de M. Bonnet : « quel devrait être le montant du fond de réserve ? »
« Pourquoi distinguer deux fonds de réserve ? »

Réponse : « Il y a 20 000 € de réserve, il faudrait 35 000 €. En fait le fond de réserve est de 41 000€ »

« Les fonds de réserve n'ont pas les mêmes créiteurs ; les parents abondent pour la cantine, la région pour le reste. »

Question de M. Mineau : « Pourquoi reste-t-il du budget sur la ligne "Activités pédagogiques" ? »

Réponse : « Ce budget est réservé à l'achat de livres, c'est une dotation de l'Etat affectée uniquement pour cela. »

Question de M. Mineau : « Pourquoi reste-t-il un reliquat de subvention pour un voyage ? »

Réponse : « Les sommes sont allouées précisément. »

M. Sanchez procède au vote des membres du CA, concernant l'arrêt des comptes au 31/12/2018

Vote du CA : P : 17

Autres questions et réponses : M. Giron indique qu'un compte de réserve unique est possible mais non souhaité, pour le service général, alimenté par la région, le solde est de 21 081 € 71, pour le service restauration, alimenté par les familles et les commensaux, le solde est de 20136 € 87.

M. Sanchez réexplique pourquoi cela est séparé, M. Giron abonde.

M. Sanchez procède au vote des membres du CA, concernant l'affectation des résultats

Vote du CA : P : 17

A : 0

C : 0

M. Sanchez souhaite remercier le travail réalisé avec M Giron qui part pour l'académie de Bordeaux. Il souhaite souligner l'excellence de leurs relations : M Giron a su accompagner et même épauler M Sanchez dans ce nouveau rôle d'ordonnateur, en étant de bons conseils et en exerçant une vigilance salvatrice.

M. Giron se félicite du professionnalisme de Mme Poli.

18h05 : M. Giron part (non votant)

B. Fonds sociaux : définition des critères d'attributions des aides

Mme Poli fait une présentation et une information sur les aides versées aux familles.

Trois catégories :

1. Activités pédagogiques (AP)
2. Administration et logistique (ALO)
3. Vie de l'élève (VE)

M. Sanchez félicite Mme Poli pour la clarté et la qualité de ce rapport.

18h14 : Arrivée de Bdredin Suliman

(18 votants)

Question de M. Paradis : « A quoi correspond la ligne ENSOA ? »

Réponse de M. Sanchez et Mme Lepienne : « Cette somme a été obtenue pour financer les déplacements des élèves de l'an dernier ».

Questionnements autour du budget élevé de l'électricité :

Mme Lepienne demande s'il n'est pas envisageable d'inclure une dimension « économie d'énergie » dans le projet d'établissement qui doit être rédigé prochainement.

M. Sanchez répond que oui ce peut être une piste.

M. Bonnet demande si le collège est dans un groupement d'achat.

Mme Poli répond que nous sommes déjà en groupement d'achat avec le lycée Jean Macé

M. Sanchez réexplique la difficulté et les démarches à suivre, notamment pour les appels d'offre (le groupement d'achat se charge des démarches encadrées)

M. Prélot demande s'il est certain que le prix de location du gymnase est en adéquation avec le coût de revient (l'électricité entre autres).

M. Sanchez indique que le coût de location de 17€/h a été augmenté mais ne doit pas être trop élevé pour ne pas dissuader les associations de le louer.

Le budget « communication » est de 12 000 € dont 7500 € d'affranchissement.

M. Ventana demande s'il n'est pas possible de ne pas doubler les courriers pour les parents vivant ensemble sous le même toit.

Des difficultés liées aux données entrées sous ARENA et transfert sous Pronote seraient à l'origine de ces doublons.

Autre interrogation : « Comment limiter les déchets à la cantine ? »

Dispositifs mis en place :

1. Commission menu à laquelle participe activement des élèves membres du Conseil de Vie Collégienne
2. Achat d'une balance et recherche de volontaires (services civiques) pour mener un projet de sensibilisation.

Remarque de Mme Penilla : « les élèves ne sont pas autorisés à sortir le pain de la cantine, cela augmente la quantité de déchets »

Réponse de Mmes Niort et Poli : « Cette règle a été modifiée après constatation qu'il n'y avait pas de pains qui traînaient dans la cour. Les élèves sont maintenant autorisés à sortir avec du pain de la cantine, à condition de le manger. »

Mme Poli indique que la distinction (répartition) entre les aides à la restauration et les aides sociales doit être faite par le CA.

Au regard des aides versées antérieurement, Mme Poli proposera lors du prochain CA une grille de répartition à 50/50. Le CA aura également à définir les critères d'attribution des aides aux familles.

19h07 : Départ d'Enzo Chabosseau

17 votants

C. Convention de prêt de mini bus :

Convention de prêt de mini-bus en vue du déplacement des élèves de la section sportive aux championnats de France à ROMORANTIN-LANTENAY (41 Loir et Cher) = 250 KmX2 et 2h30.

Pour information, le coût du déplacement estimé s'élèvera à 175€ +90€ (autoroute) + 50€ carburant = 315€, répartis moitié club moitié collège.

Vote du CA : P : 17

A : 0

C : 0

III – INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

A. Devoirs Faits

M. Sanchez demande à Mme Niort de faire une information aux membres du CA sur le dispositif « devoirs faits » car ce dossier d'importance lui est confié.

Mme Niort présente le dispositif et la gestion de ce dossier.

1. septembre-octobre : dispositif suivi par la vie scolaire
2. après les vacances de la Toussaint : inclusion des enseignants au dispositif, 7 / 39
3. en janvier, questionnaire sur la poursuite du dispositif.

Elle en présente le suivi administratif et pédagogique, assuré en collaboration par les 2 référents qui sont Mme Bernard, CPE et M Montastier, Enseignant de mathématiques.

1. 138 élèves, plusieurs séances par élèves
2. affichages dans le hall du collège orientés pour les parents et orientés pour les élèves
3. Mise en place d'un livret de suivi de l'élève.

Mme Penilla, enseignante participant au dispositif, souligne le fait que la procédure actuelle d'utilisation du livret n'est pas optimale pour les enseignants dont les effectifs bougent.

Mme Niort indique qu'une nouvelle procédure doit être étudiée.

Perspective du dispositif :

1. « devoirs faits en collaboration ».
2. créneaux indiqués sur l'emploi du temps pronote
3. L'an prochain, plus de créneaux vides sur les emplois du temps élèves, soit « permanence », soit « devoirs faits ».

M. Sanchez tient à remercier et féliciter le travail accompli et rappelle pour mémoire que lors d'un CA de l'année dernière il avait regretté que l'aide aux devoirs ne soit pas plus investie par les enseignants au regard de la portée pédagogique forte des devoirs à la maison.

Il est satisfait de constater que cela est le cas désormais.

B. Référents et sentinelles.

M. Sanchez demande à Mme Bernard de faire une présentation du dispositif « référents et sentinelles », action issue de la réflexion des situations de mal-être chez les élèves, en forte augmentation sans être inquiétante mais suffisamment pour engager un besoin de formation (afin de ne pas passer à côté de quelque chose).

Une demande de financement a été déposée en juin 2017. M. Sanchez rappelle les délais importants et l'importance d'anticiper très longtemps à l'avance, de tels projets. Il est même parfois nécessaire d'y penser avant que le besoin n'émerge réellement afin d'être près quand le besoin est là.

Mme Bernard présente l'action aux membres du CA :

Dans un premier temps

1. Elèves de 5^{ème} et 4^{ème} (les 6^{ème} sont trop jeunes et les 3^{ème} partent dans quelques mois), parité
2. 6 adultes : enseignants et assedu
3. Les sentinelles sont les élèves, les référents sont les adultes.
4. Formation sur deux fois deux jours, formatrice parisienne

Dans un second temps

1. Présentation du dispositif aux élèves en salle Vidon

Le dispositif « référents et sentinelles » a été mis en place le 16 mars et en 15 jours, 6 élèves se sont signalés auprès des sentinelles et guidés vers les référents.

Cette formation était dans la continuité de l'information faite en début d'année aux élèves puis parents de 6^{ème} en début d'année scolaire.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Les Parents d'élèves souhaitent aborder les conseils de classe suite à des remarques de parents.

M. Prélot explique que suite aux conseils de classe du deuxième trimestre, des remarques de parents lui ont été remontées :

1. l'absence de projection des résultats globaux des élèves a gêné la compréhension, même si il y avait une version papier.
2. l'absence de tour de table pour se présenter a manqué pour les nouveaux parents.
3. il est noté que sur certains conseils il y avait peu d'enseignant, cela nuit à la qualité des débats car il n'y a pas de contrepoints aux avis.

M. Sanchez prend note des remarques : les documents papier sont généralement projetés (même s'il a été difficile de trouver le « bon » document à projet entre le bulletin de notes (sans notes) et le bulletin de compétences, Pronote offrant les 2 possibilités).

Sur l'absence des enseignants aux conseils de classe, M Sanchez a procédé à un rappel des obligations par une note car la présence en conseil de classe est une obligation : il est mis en place une feuille d'émargement à chaque conseil de classe, permettant si besoin d'établir le respect de cette obligation.

M. Prélot remarque l'augmentation des effectifs dans certaines classes : 26 à 27 élèves.

M. Sanchez explique que cela est dû à des arrivées en cours d'année avec des contraintes d'option. Ceci se retrouve sur 2 classes de l'établissement, l'effectif moyen sur les classes reste aux alentours de 23.

Plusieurs remarques sur le fait qu'il manque sur Pronote un menu/élément qui permette de savoir où se situe son enfant dans le savoir-être (comportement en la classe, bavardage, etc).

M. Prélot suggère que des « pastilles » soient mises au fur et à mesure des situations qui méritent d'être soulignées, afin d'alerter les parents.

M Sanchez souhaite aborder plusieurs points :

1. Situation tendue au collège avec des conflits forts entre personnels et avec la direction.

M. Sanchez livre ses impressions d'être comme en 2013 lors de sa prise de poste avec un établissement déchiré. Il informe être convoqué le lendemain chez le DASEN pour faire un état de la situation, le DASEN et le Recteur suivant de près, avec préoccupation, la situation.

Mme Lepienne annonce qu'une partie des enseignants est intervenue auprès de M. le DASEN et attend sa réponse.

M. Paradis espère que ces tensions ne se ressentent pas sur les élèves.

M. Sanchez informe officiellement de son départ pour le lycée de Melle à la rentrée 2018.

2. Présentation du collège aux écoles du secteur

M. Sanchez informe du démarrage des actions de présentation du collège dans les écoles, il fera cette présentation dans les Ecoles (le 24/04 A Aubigné, 30/04 E ZOLA, 3/05 J ZAY, 7/05 E Perochon, 14/05 Pasteur, 17/05 Magné) .

Il souligne le temps que cela représente et remercie les enseignants volontaires, pas aussi nombreux qu'on le croit : il cite Mme Lagouanelle, Mme Penilla, Mme Micard, M Montastier.

Il tient à souligner qu'il mène cette action depuis sa prise de poste, en pensant que cela a eu un effet positif sur les effectifs.

3. Immersion des écoliers du secteur.

M. Sanchez informe les membres du CA du démarrage des immersions des élèves des écoles du secteur dès ce jour.

Il remercie les enseignants d'avoir accepté de s'impliquer dans l'accueil des élèves.

Il est persuadé que cette action est facilitatrice pour les élèves qui appréhendent ainsi moins leur arrivée au collège.

Une journée d'immersion des élèves hors secteur est programmée le jeudi 21/06.

La journée de commission d'harmonisation est prévue le 22/06 9h-11h

L'ordre du jour étant épuisé, M Sanchez lève la séance à **20h05**.